UCLouvain

wdent2140

2017

Pharmacologie spéciale (2ème partie) et prescription médicale

5 crédits	52.5 h	Q1

Enseignants	Maloteaux Jean-Marie ;Meert Philippe coordinateur ;Yombi Jean Cyr ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	- La prescription médicale (J.M. Maloteaux) - Les traitements de la douleur et de l'inflammation, les médicaments neurotropes (J.M. Maloteaux) - Les traitements des pathologies générales (Ph. Meert) - Les traitements antiseptiques et anti-infectieux (J.C. Yombi)
Acquis d'apprentissage	1 Au terme du cours, l'étudiant aura acquis les compétences attendues d'un praticien en dentisterie pour : - interpréter le traitement en cours d'un patient ; - évaluer les indications d'un traitement médicamenteux en soins dentaires ; - programmer un traitement médicamenteux spécifique aux soins dentaires, en prenant en compte les interactions possibles avec les traitements existants et leur adaptation ; - prescrire au patient et lui détailler le traitement médicamenteux et ses effets, y compris les mises en garde pour les effets secondaires ; - établir une prescription médicamenteuse selon les recommandations professionnelles et les obligations légales. - - - - *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit (QROC)
Méthodes d'enseignement	Cours magistral.
Ressources en ligne	- Syllabus ; - Copies de Powerpoint.
Bibliographie	- Syllabus ; - Copies de Powerpoint.
Faculté ou entité en charge:	MDEN

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences dentaires	DENT2M	5		